

VENTES D'IMMEUBLES POUR TAXES DE VILLE

VENTES POUR TAXES

VENTES POUR TAXES

VENTES POUR TAXES

VENTES POUR TAXES

VENTES POUR TAXES

AVIS SPECIAL AUX PROPRIETAIRES DE BIENS IMMEUBLES

En vertu des pouvoirs qui m'ont été délégués par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, et par les ordonnances de la ville de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre, devant le porte principal du Palais de Justice, dans le lieu connu sous le nom de Cour de la Paroisse d'Orléans, pendant les heures légales des ventes judiciaires, commencent à 11 heures du matin et se terminent à 4 heures du soir, chaque jour, jusqu'à ce que les propriétés immobilières sur lesquelles les taxes ont été imposées, aient été vendues, afin de mettre en vigueur la perception des taxes imposées pour l'année 1915 et antérieurement, ensemble, au taux des années précédentes, à savoir: au taux de 100 cent pour cent, par an, jusqu'au solde final, et tous les frais.

LES NOMS DES DITS CONTRIBUABLES DELINQUANTS, EN MOYEN DE DITS BIENS PAR CHACUN, SUR LE CADASTRE DES DITES ANNEES, ET LES PROPRIETES QUI TIENNENT AU TABLEAU, ET QUI SERONT OFFERTES EN VENTE, SONT, COMME SUIV, A SAVOIR:

NO. 215—Pour taxes de ville de l'année 1913. Montant \$132.00. Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 7me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1 dans l'Etat No. 700, borné par les rues Chartres, St. Anne, Dumaine, et la rue Tremaine, mesurant 30 pieds de face à la rue Chartres, et une profondeur de 37 pieds 2 pouces.

MME GEORGHANA W. BOHDES, ET ALS.—No. 207—Pour taxes de ville de l'année 1913. Montant \$140.00. Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1 dans l'Etat No. 173, borné par les rues Camp, Poydras, St. Charles, et la rue Camp, mesurant 106 pieds de face à la rue Camp, et une profondeur de 47 pieds.

MME JULES P. DAUSSET.—No. 105—Pour taxes de ville de l'année 1913. Montant \$140.00. Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1 dans l'Etat No. 173, borné par les rues Camp, Poydras, St. Charles, et la rue Camp, mesurant 106 pieds de face à la rue Camp, et une profondeur de 47 pieds.

INTERSTATE LAND CO.—No. 376—Pour taxes de ville de l'année 1913. Montant \$132.00. Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 7 dans l'Etat No. 173, borné par les rues Camp, Poydras, St. Charles, et la rue Camp, mesurant 106 pieds de face à la rue Camp, et une profondeur de 47 pieds.

MRS. THOS. H. LITTLE.—No. 390—Pour taxes de ville de l'année 1913. Montant \$132.00. Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5 dans l'Etat No. 173, borné par les rues Philip, Rembrandt, Saratoga, et Jackson, mesurant 32 pieds de face à la rue Philip, et une profondeur de 130 pieds.

ADMMS PONS.—No. 5718—Pour taxes de ville de l'année 1913. Montant \$140.00. Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos. 7 et 8 dans l'Etat No. 67, borné par les rues Chartres, St. Charles, et la rue Chartres, mesurant 30 pieds de face à la rue Chartres, et une profondeur de 37 pieds 2 pouces.